

Saint-Martin-d'Hères, le 24 septembre 2024

Conseil d'Administration du mardi 24 septembre 2024
Délibération n°CA-2024-31

NATURE : AFFAIRES RESSOURCES HUMAINES
Objet : Campagne d'emplois 2024-2025 du Ministère

Vu le code de l'éducation,
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements,
Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences,
Vu le décret n° 2023-1034 du 8 novembre 2023 pérennisant les statuts de l'Université Grenoble Alpes ;
Vu le courrier du 24/07/2024 du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'Innovation N°DGESIP-D2024-007800 relatif à la campagne 2025 de transformation des emplois d'enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS des établissements non-RCE au 1er janvier 2025,
Vu l'avis favorable du comité social d'administration en date du 17 septembre 2024,

Considérant qu'il s'agit d'une campagne annuelle conduite par le Ministère auprès de ses opérateurs afin de recenser leurs besoins de transformations d'emplois ou de publications d'emplois des personnels permanents, Considérant que dans le cadre de cette campagne, le Ministère demande à ne recenser les opérations budgétaires à coût constant uniquement,

Ouverture de recrutement (mutation ou ouverture de concours)

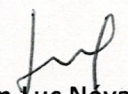
- **Support 05MCF0012** : recrutement d'un ou d'une maître ou maîtresse de conférences en section 05
- **Support 02PR0036** : recrutement d'un professeur ou d'une professeure des universités en section 02
- **Support 11MCF0035** : recrutement d'un maître ou maîtresse de conférences en section 11, spécialisé en civilisation anglophone
- **Support PRCE 0042** : recrutement d'un professeur ou d'une professeure certifié(e) ou agrégé(e), spécialisé en langue et civilisation anglaise en remplacement d'un poste vacant depuis le 20 mars 2024 précédemment affecté à la langue et civilisation espagnole

Le président fait procéder au vote.

Résultat du vote

Nombre de présents	12
Nombre de procurations	08
Votre « Pour »	20
Vte « Contre »	00
Abstentions	00

Décision du Conseil d'administration : La campagne emploi 2024-2025 est adoptée.



Jean-Luc Névache
Président du Conseil d'administration